



Institut
Régional de
Réadaptation

 GROUPE NORD-EST
UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés
INSTITUT RÉGIONAL DE RÉADAPTATION
Site de Lay-Saint-Christophe

FAUTEUIL ROULANT et POSITIONNEMENT

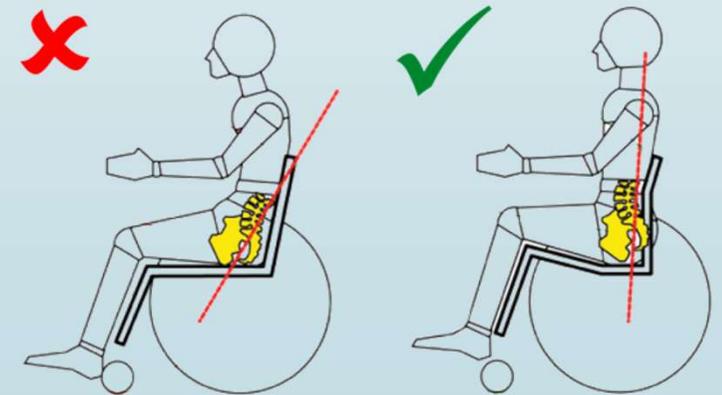
DESCRIPTION ET PRESCRIPTION

Dr Nathalie KHALIL, Médecin MPR - Stéphanie DESTAINVILLE, Ergothérapeute - SMR de LAY-ST-CHRISTOPHE

PLAN



- Un Fauteuil roulant c'est quoi ?
- Comment prescrire un fauteuil roulant ?
- Le Positionnement



Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Un dispositif médical :

- Un dispositif médical complexe de part la variété des produits proposés
- Qui peut prescrire ?
- Cadre légal de la prescription : où trouver l'information ?

Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

où trouver l'information ? : Titre IV de la LPP, VHP

SECURITE SOCIALE
**l'Assurance
Maladie**

Nomenclatures

Ameli.fr

LPP > Recherche par chapitre

Liste des Produits et des Prestations

Recherche par chapitre

- 0 - Arborescence LPP
 - 4 - TITRE 4 : VEHICULES POUR HANDICAPES PHYSIQUES
 - 1 - FAUTEUILS ROULANTS
 - 2 - VEHICULES DIVERS

Présentation
Recherche par code
Recherche par chapitre
Téléchargement

MAJ : 02/01/2024
Version : 761

Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Un dispositif médical :

- Cadre légal de la prescription : où trouver l'information ?



<https://mobile.cerahtec.fr/fr/>

[NOMENCLATURE ET TARIFS](#)

[GUIDES PRATIQUES SIMPLIFIES](#)

Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Anatomie d'un Fauteuil roulant Manuel :



Titre IV, Chapitre 1^{er}, Section 1
Fauteuils roulants à propulsion manuelle



Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Anatomie d'un Fauteuil roulant Manuel :



Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Un Fauteuil roulant Manuel, ça peut être aussi...



LPPR 9177266 (Fauteuil à dossier inclinable : 603,65 €) +

LPPR 9379946 x2 (Relève-jambes réglables en inclinaison avec palettes articulées : 105,76 € x2) +

LPPR 9379952 (Appui-tête : 63,41 €) +

LPPR 9383066 x2 (Coussins d'assise et de dossier interchangeables : 34,90 € x2)

TOTAL = 948,38 €

Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Anatomie d'un Fauteuil roulant Electrique :



Titre IV, Chapitre 1^{er}, Section 2
Fauteuils roulants à propulsion par moteur
électrique

[Attestation d'essais](#)

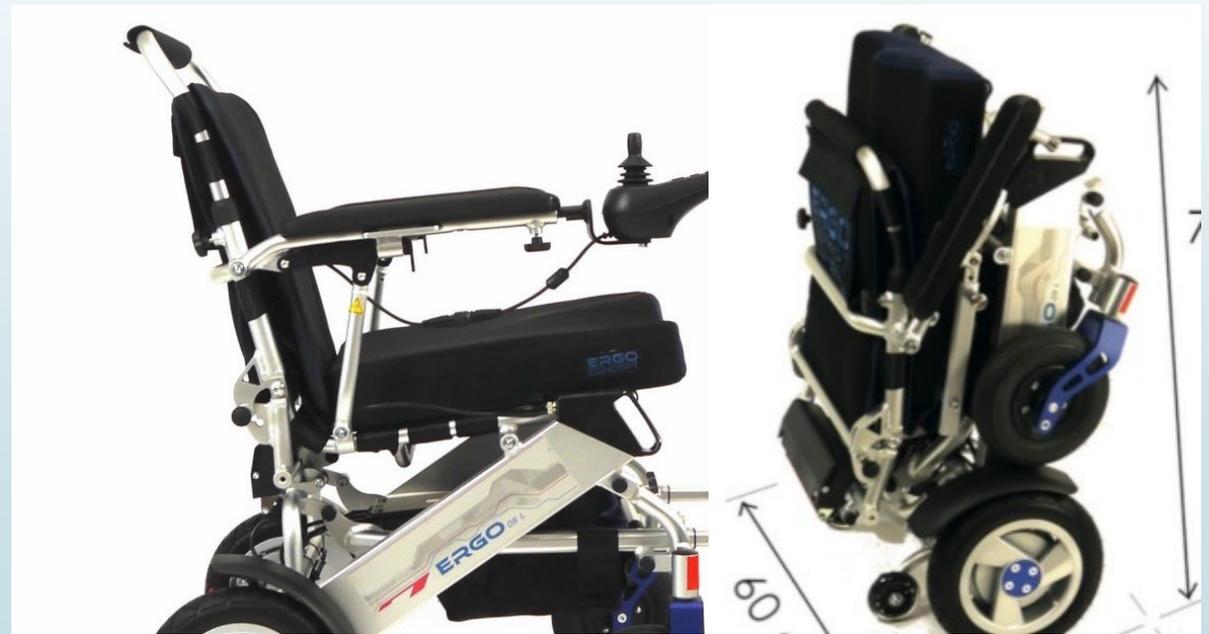
Châssis fixe

Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Un Fauteuil roulant Electrique, ça peut être aussi...



Châssis démontable



Châssis pliant

Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Un Fauteuil roulant Electrique, ça peut être aussi...



Types de motorisations

Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Les différents types d'assises selon la LPP

VHP, propulsion électrique, à dossier non inclinable : 2 702,81 €

VHP, propulsion électrique, à dossier inclinable : 2 781,76 €



Types d'assises

Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Les différents types d'assises selon la LPP (suite)

VHP, propulsion électrique, **assise adaptée**, **dossier réglable**, **platines crantées**, repose-pieds, accoudoirs (dit AA1 : 3 487,95 €)



Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

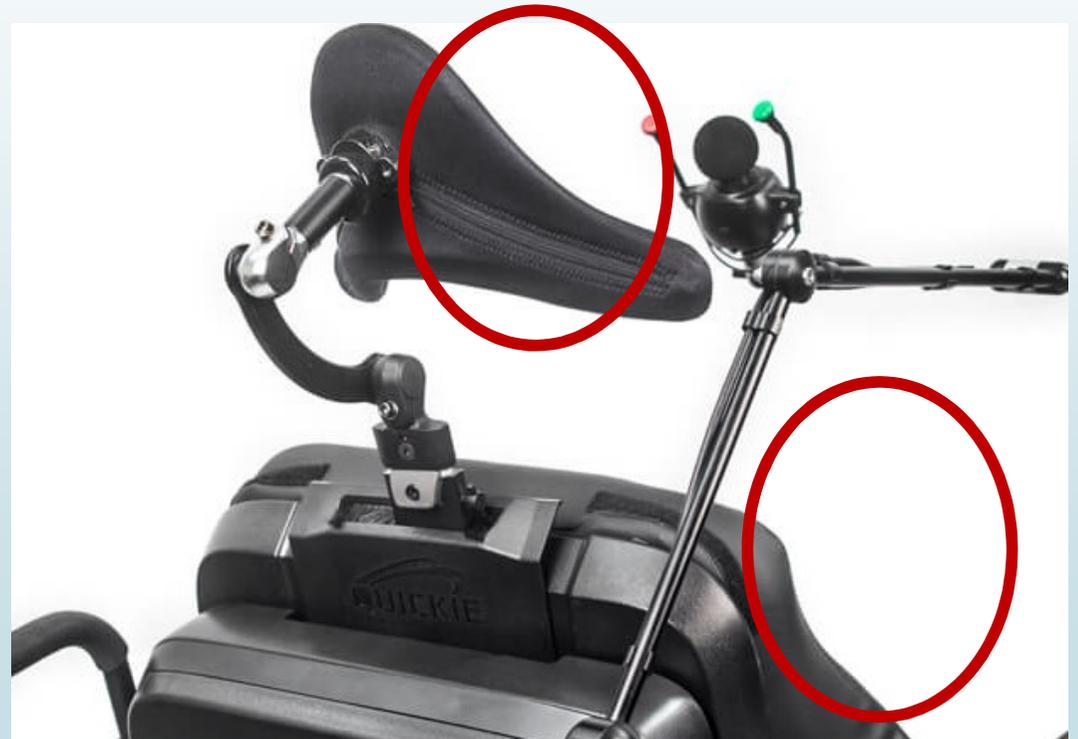
Les différents types d'assises selon la LPP (suite)

VHP, propulsion électrique, assise adaptée, **dossier et assise réglables**, vérin pneumatique, **repose jambes et appui-tête** (dit AA2 : 3 938,01€)



Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Une grande diversité des dispositifs de commande :
au menton, à la tête, au bout des doigts, au pied, par contacteurs, en mode scanner, ...



Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Quelques dispositifs de commande



Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Quelques dispositifs de commande



Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Et ça peut être aussi :





Section 3

Fauteuils roulants verticalisateurs

La prise en charge est assurée pour les personnes handicapées dont l'état de santé nécessite une verticalisation régulière et qui sont dans l'impossibilité de se verticaliser sans aide.

La prise en charge est soumise à une demande d'entente préalable.

Elle est assurée après réalisation d'un essai préalable effectué par une équipe constituée au minimum d'un médecin de médecine physique et de réadaptation et d'un kinésithérapeute ou d'un ergothérapeute et après fourniture d'un certificat de ce dernier attestant de l'adéquation du fauteuil au handicap du patient.

Cet essai préalable est réalisé pour toute première mise à disposition du fauteuil.

Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Et ça peut être aussi :



Un Fauteuil roulant, c'est quoi ?

Et ça peut être aussi :



Comment prescrire un Fauteuil roulant ?

Démarche de prescription : l'évaluation

Pathologie, Age, Morphologie...

Fonctions organiques et structures anatomiques :

- Douleur
- Bilan articulaire
- Motricité volontaire / involontaire
- Evaluation cognitive
- Positionnement

POUR QUI ? : l'utilisateur

Comment prescrire un Fauteuil roulant ?

Démarche de prescription : l'évaluation

**POUR QUOI FAIRE ?
Et
Dans quel
ENVIRONNEMENT ?**

- Limitations d'activités et restrictions de participation
- Evaluation des habitudes de vie
- Evaluation des barrières environnementales
- Projet de vie

Barrières financières ?

Comment prescrire un Fauteuil roulant ?

Démarche de prescription :

COMMENT ?

- Etablir un diagnostic suite à notre évaluation
- Rédiger le cahier des charges du matériel à prescrire et rechercher des dispositifs correspondant

Quelques éléments d'un cahier des charges

Type de VPH envisagé :

exemples > *FRM standard, actif, pour pratique d'activité sportive, FRE AA1 ou AA2 à dominante intérieure ou extérieure, scooter, aide à la propulsion, motorisation, tricycle...etc.*

Quelques éléments d'un cahier des charges

Accoudoirs : réglables en hauteur, court ou longs, reliés à l'assise ou au dossier, garde-boue, protège-vêtement, spécifiques...

Repose-pieds : *potences fixes ou escamotables, séparées ou centrales, relève-jambes, réglables en angle, matériaux...*

Autres systèmes de soutien du corps : *assise modulaire de positionnement, appui-tête, cale tronc, plot d'abduction, cales-cuisses...*

Quelques éléments d'un cahier des charges

Châssis : fixe, pliant, démontable, dimensions hors tout, type de matériau...

Roues motrices : avant/arrière/centrales, dimensions, pneumatiques ou bandage, matériau des mains courantes...

Roues directrices : dimensions, pneumatiques ou bandage...

Assise : dimensions de l'assise, hauteur, type de coussin, inclinable...

Dossier : dimensions, rigide ou souple, inclinable, avec compensation...

Quelques éléments d'un cahier des charges

Dispositif de propulsion manuelle : bimanuel, podale, 1 pied /1 main, double main courante, système hémipod, levier pendulaire...

Dispositif de propulsion électrique : type de commande, type d'électronique, double commande, domotique...

Dispositif d'immobilisation : types de freins, compatibilité avec un système d'ancrage de véhicule (ex : DAHL)...

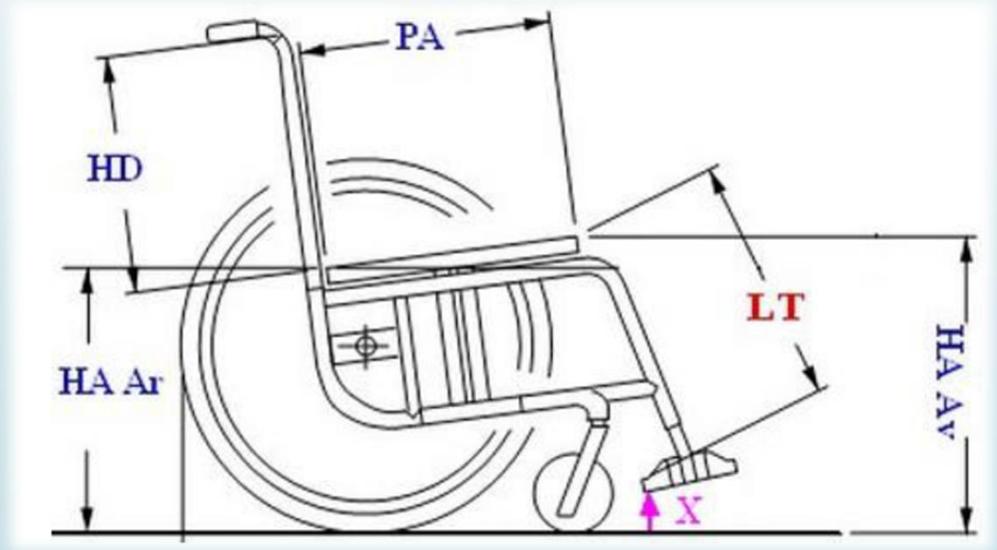
Autres adjonctions souhaitées : roulette anti-bascule, tube basculeur, porte canne...

Comment prescrire un Fauteuil roulant ?

Démarche de prescription :

COMMENT ?

- Essais dans l'environnement du patient
- Validation – Prise des mesures - devis – prescription avec ou non demande d'entente préalable



Cherchez les erreurs...





Pensez à prescrire un coussin d'assise

COUSSIN CLASSE IA
COUSSIN CLASSE IB
COUSSIN PNEUMATIQUE, CLASSE II
COUSSIN VISCO, CLASSE II





Positionnement :

Définition :

Processus clinique visant à placer une personne ayant des troubles posturaux, dans une posture requise au moyen d'une aide technique à la posture.

Objectifs :

Prévenir

Compenser ou

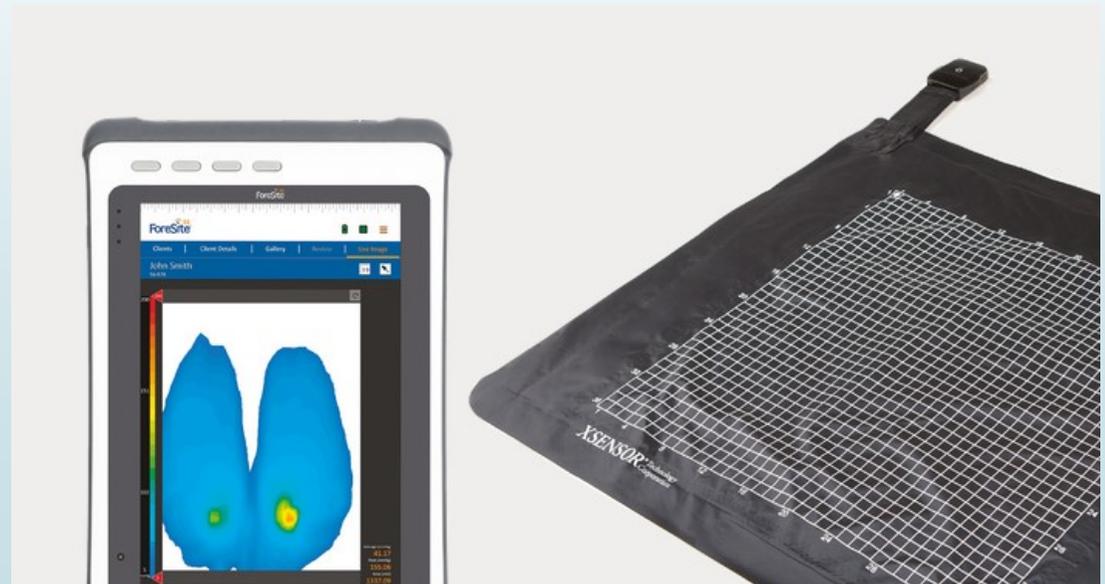
Corriger

des troubles posturaux

Positionnement – EVALUATION :

- MCPAA (Mesure du Contrôle postural chez l'adulte) ;
- Nappe de pression

Items d'évaluation	Cotation de l'alignement postural					
	Severe ← 3	Moderé ← 2	Léger ← 1	Normal 0	Léger 1 →	Moderé 2 →
12. Inclinaison latérale du tronc Ligne joignant la fourchette sternale au point médian entre les EIAS relativement à la verticale	≥28°	15°-24°	6°-14°	0°±6°	6°-14°	15°-24°
	Inclinaison à gauche du tronc				Inclinaison à droit	
13. Rotation du tronc supérieur Ligne joignant les épaules relativement au plan du dossier	≥35°	20°-34°	6°-19°	0°±6°	6°-19°	20°-34°
	Rotation gauche du tronc (côté gauche en postérieur p.r. au dossier)				Rotation droite du tronc (côté droit en postérieur p.r. au dossier)	
14. Courbure thoracique dans le plan sagittal T1-T12						
	Courbure thoracique en extension				Courbure thoracique en flexion	
15. Courbure lombaire dans le plan sagittal L1-L5						
	Courbure lombaire en extension				Courbure lombaire en flexion	
16. Courbure thoracique dans le plan frontal Apex de la courbure entre T1 et T12						
	Courbure thoracique à convexité gauche				Courbure thoracique à convexité droite	
17. Courbure lombaire dans le plan frontal Apex de la courbure entre L1 et L5						
	Courbure lombaire à convexité gauche				Courbure lombaire à convexité droite	
18. Flexion latérale de la tête Ligne joignant les coins externes des yeux relativement à l'horizontale	≥35°	20°-34°	6°-19°	0°±6°	6°-19°	20°-34°
	Flexion latérale gauche de la tête				Flexion latérale droite de la tête	



Positionnement :

- Compléments médicaux :
 - Imagerie ;
 - orientation chirurgicale ;
 - traitements médicamenteux ;
 - toxine...

Positionnement : PRESCRIPTION d'une assise adaptée

1. Modules de positionnement ajoutés à une assise de base :



Positionnement :

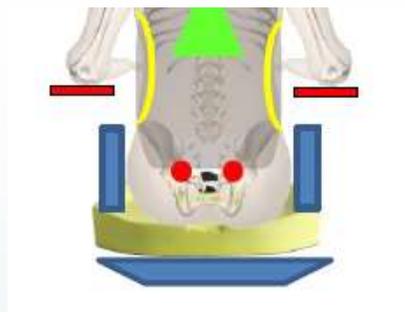
2. Prescription d'un siège de série, modulable et évolutif :

Prescription médicale émanant d'un médecin spécialisé en pédiatrie, rééducation fonctionnelle, rhumatologie, chirurgie orthopédique.

Une attribution tous les trois ans. LPPR : 838,48€



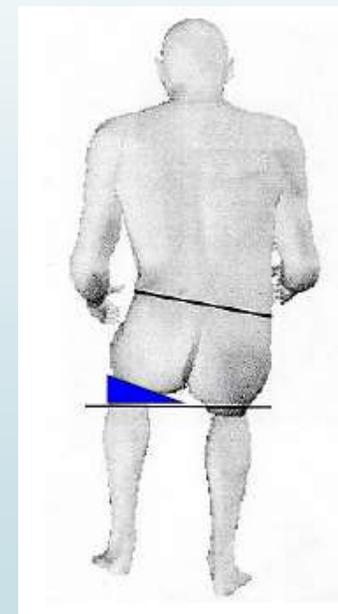
Exemple 1



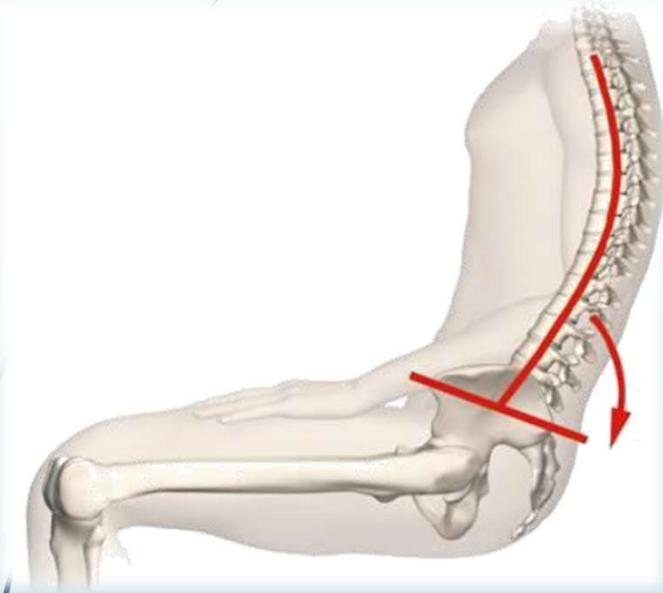
Si réductible



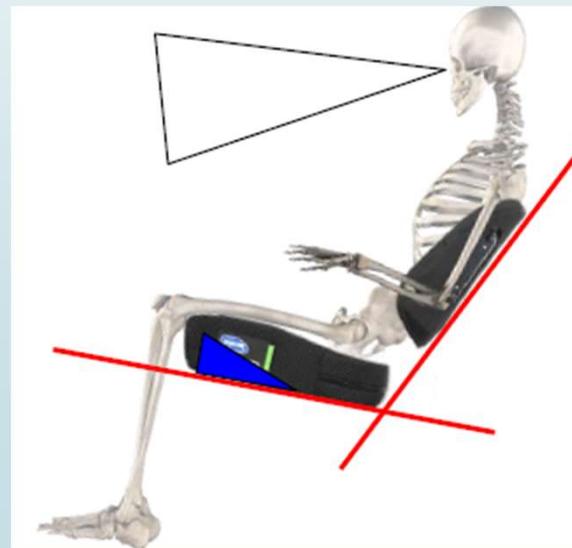
Si non réductible



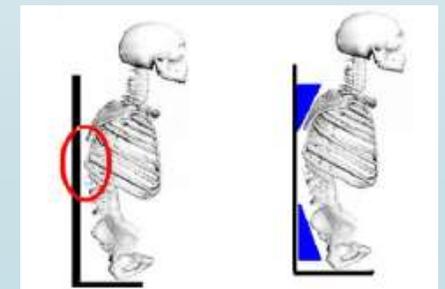
Exemple 2



Si réductible



Si non réductible



Positionnement :

3. Prescription d'un corset siège moulé

Corset-siège en matériau thermoformable haute température.

Cette orthèse peut comporter des adjonctions énumérées sur la prescription médicale. LPP : 1159,37 €

cerfa prescription médicale pour grand appareillage
(articles R. 165-1, R. 165-26 et R. 165-28 du Code de la sécurité sociale) n° 12042*02 à co

partie à compléter par l'assuré(e)

- **personne bénéficiaire de l'appareillage** (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le médecin)
nom et prénom _____
(nom de famille (de naissance), suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))
numéro d'immatriculation _____ nom et n° du centre a mutualiste (pour les organisme conventi
date de naissance _____
- adresse _____
- **assuré(e)** (à remplir si la personne qui bénéficie de l'appareillage n'est pas l'assuré(e))
nom et prénom _____
(nom de famille (de naissance), suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))
numéro d'immatriculation _____
- **en cas d'hospitalisation en cours**
date d'entrée _____ service : _____
- **la prescription fait-elle suite à un accident causé par un tiers ?**
oui date _____ non

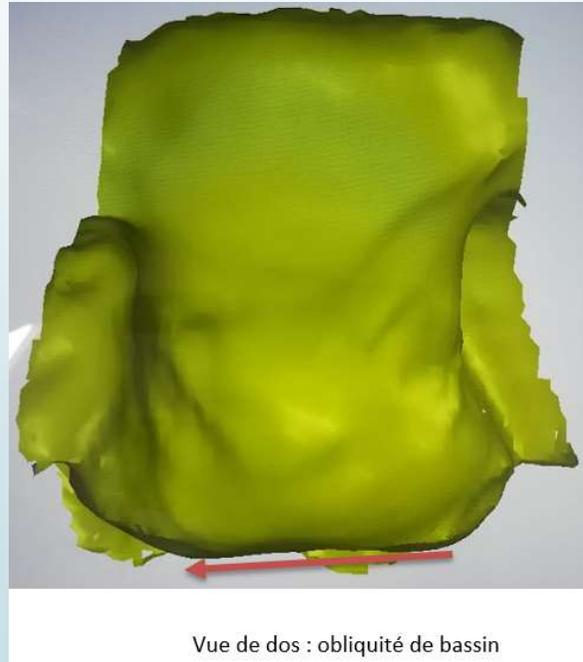
partie à compléter par le prescripteur (ATTENTION : soulever les volets 1 et 2 pour compléter la partie confi

- **conditions de prise en charge de l'appareillage**
maladie soins en rapport avec une ALD : oui non soins dispensés au titre d'une pension militaire (art _____)
accident du travail ou maladie professionnelle date _____
- **type d'appareil**
prothèse membre supérieur prothèse membre inférieur
orthèse membre supérieur orthèse membre inférieur orthèse tronc

- pour les podo-orthèses (titre II - chapitre 6 de la LPP), orthoprothèses sur mesure (titre II - c) médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation fonctionnelle ou médecin spécialiste en rhumatologie, neurologie, neurochirurgie, endocrinologie, chirurgie plastique, chirurgie vasculaire, pédiatrie, dermatologie ou gériatrie. Pour les trois dernières :

Positionnement :

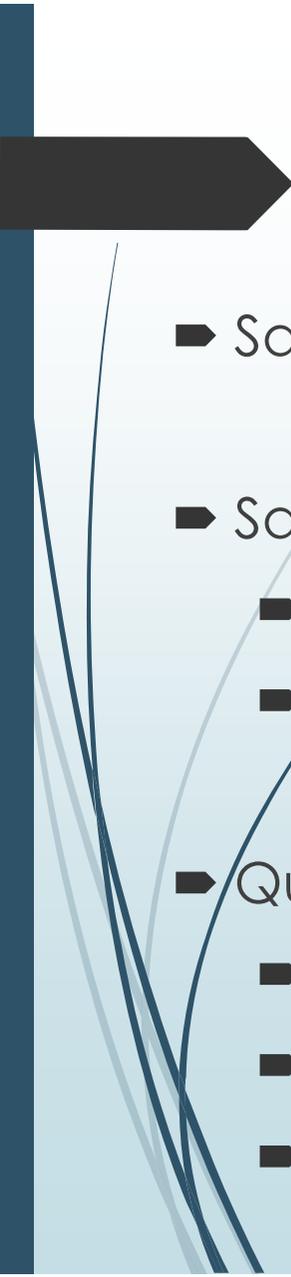
3. Prescription d'un corset siège moulé



Conclusion

Messages clés

- Pas de recette « toute faite »!
- Qui prescrit quoi?
 - **Connaître les bases de législation:**
 - le prescripteur: médecin généraliste, MPR en libéral versus en centre avec équipe multidisciplinaire.
 - attestation d'essai
 - libre choix du prestataire
- Quoi prescrire?
 - **Connaître les bases pour définir un cahier des charges**
 - Quel matériel?
 - FRM, FRE, motorisation, autres
 - Châssis, roues, siège, dossier, accoudoirs, repose-pieds, autres systèmes de soutien, dispositif de propulsion manuel ou électrique, dispositif d'immobilisation, autres adjonctions...
 - Sur quels critères **pour chaque point?**
 - Question du **financement**

- 
- ▶ Savoir faire une prise de mesures
 - ▶ Savoir où se documenter:
 - ▶ Cerahtec
 - ▶ Ameli/LPPR
 - ▶ Questions spécifiques: savoir orienter vers les centres experts:
 - ▶ pathologies complexes
 - ▶ positionnement
 - ▶ véhicule et conduite



MERCI DE VOTRE ATTENTION